

Prévention des risques professionnels : vers une meilleure prise en compte des différences entre femmes et hommes

Si le nombre total des accidents du travail en France diminue depuis plus de 20 ans, cette tendance cache de fortes disparités en fonction du sexe, comme la hausse de 26 % d'accidents du travail chez les femmes versus la baisse de 40 % chez les hommes¹. Dans le dernier numéro de sa revue *Hygiène & sécurité du travail*, l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) consacre un dossier à la question de l'impact du sexe sur la santé au travail et l'intérêt d'une prévention différenciée.

Alors que les maladies professionnelles, comme les troubles musculosquelettiques (TMS), les allergies cutanées et les épisodes dépressifs concernent particulièrement les femmes, les hommes sont majoritairement touchés par les cancers d'origine professionnelle, la surdité et les affections respiratoires. Pourquoi de telles différences entre les femmes et les hommes ? Comment tenir compte des spécificités liées au sexe ? Comment améliorer la prévention en milieu de travail et in fine la santé de tous ? Autant de questions auxquelles experts et chercheurs de l'INRS tentent de répondre dans ce dossier « Prévention des risques professionnels : vers une meilleure prise en compte des différences entre femmes et hommes ».

Au sommaire de ce dossier de la revue *Hygiène & sécurité du travail*, la revue technique de l'INRS :

- **Editorial « Il ne faut pas sous-estimer que les stratégies de prévention mises en œuvre dans le travail et dans les collectifs ne sont pas similaires pour les femmes et pour les hommes »**
Sandrine Caroly, Université Grenoble – Alpes, UMR Pacte
- **Sexe, genre et prévention des risques professionnels**
Agnès Aublet-Cuvelier, INRS et Florence Chappert, Anact
Il est aujourd'hui démontré que certaines situations professionnelles ont des impacts différents sur les hommes et sur les femmes, que des expositions différenciées aux facteurs de risque sont constatées, que des écarts de sinistralité sont observés. Cet article introductif propose un tour d'horizon des notions qui sont développées dans ce dossier et s'intéresse notamment aux conséquences, en matière de prévention, d'une évaluation différenciée des risques en fonction du sexe et du genre.
- **Traitement du sexe dans la réglementation française en lien avec les conditions de travail**
Jennifer Shettle, INRS
Cet article propose un éclairage sur la législation en vigueur en matière de prise en compte du sexe dans la prévention des risques professionnels. Face à des connaissances scientifiques démontrant que certaines situations professionnelles ont des impacts différenciés sur les hommes et sur les femmes, il fait le point sur les dispositifs réglementaires existants, en lien avec la santé et la sécurité au travail ainsi que sur des perspectives d'évolution éventuelles.

¹ [L'Assurance maladie – risques professionnels](#)

- **Prise en compte des différences entre les femmes et les hommes en épidémiologie professionnelle**

Stéphanie Boini et al., INRS

La prise en compte du sexe est incontournable dans les études épidémiologiques. Elle permet d'intégrer les différences entre les hommes et les femmes, qu'elles soient biologiques ou sociétales. Cependant, elle peut poser question quant aux messages de prévention qui peuvent être préconisés à la suite de ces études. Cet article illustre cette problématique, à partir d'exemples d'études menées dans le département Épidémiologie en entreprise de l'INRS.

- **Prévention des risques liés à la charge physique et aux ambiances thermiques : quelles spécificités selon le sexe ?**

Laurent Claudon et al., INRS

Cet article vise à décrire, d'une manière générale et en se basant sur des moyennes englobant les variabilités interindividuelles (*i.e.* moyenne des hommes *versus* moyenne des femmes), les principales différences liées au sexe biologique, autour de trois parties successives concernant l'appareil locomoteur et les fonctions cardiorespiratoire et thermorégulatrice. Une quatrième partie s'attache à proposer des éléments de réflexion autour de ces disparités dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels.

- **Evaluation du danger des substances chimiques : des différences selon le sexe mieux comprises, mais des lacunes à combler**

Isabelle Sponne et al., INRS

En avril 2022, chez l'humain, on comptait 19 969 gènes codant pour des protéines. Que l'on soit homme ou femme, 99 % de ces gènes sont identiques. Pour autant, le capital chromosomique sexuel des hommes et des femmes est à l'origine de sensibilités différentes vis-à-vis de l'environnement. Le sexe est donc une variable essentielle à intégrer au moment de l'évaluation d'un danger et de la caractérisation de la toxicité des substances chimiques rencontrées en milieu professionnel ; d'autant que cette toxicité peut aussi affecter la descendance de la personne exposée. Cet article met en relief les connaissances acquises sur les différences de toxicité liées au sexe et celles restant à développer pour mieux évaluer le danger des substances chimiques et les risques professionnels auxquels les travailleuses et travailleurs sont exposés.

Pour en savoir plus :

Prévention des risques professionnels : vers une meilleure prise en compte des différences entre femmes et hommes, *Hygiène & sécurité du travail* – n°280 – septembre 2025 :

Editorial > <https://www.inrs.fr/hst280-edito>

Dossier > <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=DO%2049>

[Recherche en santé au travail : prise en compte du sexe dans les études de toxicologie](#), *Hygiène & sécurité du travail* – n°276 – septembre 2024

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 550 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris et en Lorraine. L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.
